



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX
AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira en séance ordinaire le :

Judi 26 septembre 2024 à 20H

Salle du conseil municipal
ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES :

- Vente de la grange « rue du carre »
- Fonds de concours (solidarité aux habitants de la vallée du Vénéon)
- Adhésion 2024_ Comité interprofessionnel des Bois de chartreuse

AFFAIRES SCOLAIRES :

- Subvention coopérative scolaire ECE ECM 2023-2024 et à compter de 2024/2025
- Subvention voyage scolaire
- CCLG : CONVENTION natation scolaire 2024-2025
- Modification du règlement intérieur service scolaire, péri scolaire et extra

FINANCES

- Budget communal : DM 2
- Participation 2024-2025 école municipale de musique Pontcharra
- Renaturation place de Lanhouarneau : demande de subvention
- TE38/ BARRAUX Renforcement BT(S) poste gabion

RESSOURCES HUMAINES

- Augmentation du temps de travail d'un poste permanent service scolaire/péri scolaire
- Participation employeur à la prévoyance maintien de salaire
- Reversement aide FIPHFP

DECISION DU MAIRE

Décision n°4 : désignation Me Fessler pour ester en justice

DIVERS ET COMMUNICATION :

Le Maire,
Christophe ENGRAND

Affiché le : 20/09/2024

